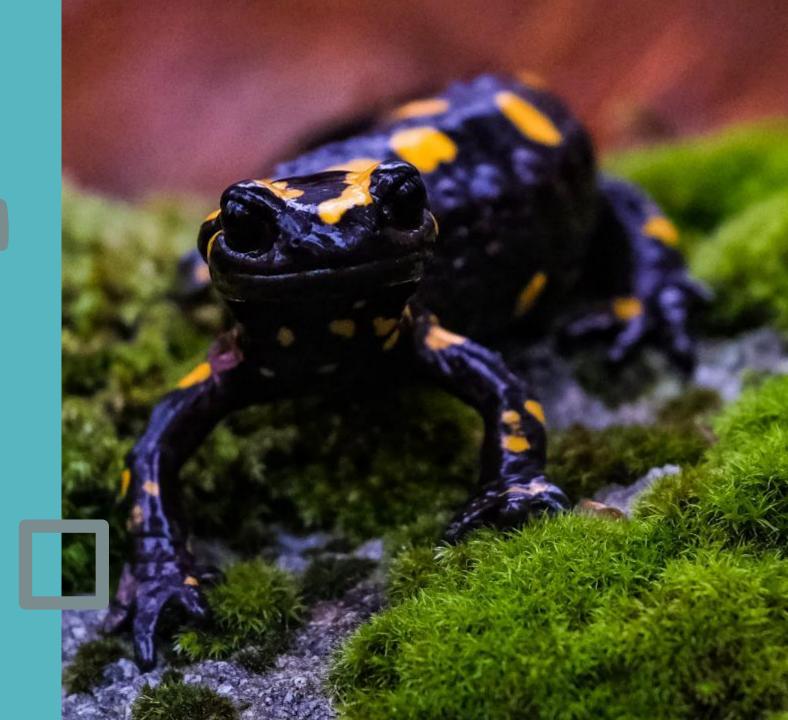


ATELIER N° 16:
COMMENT FINANCER LES
ACTIONS SCIENTIFIQUES DES
CONSERVATOIRES
D'ESPACES NATURELS POUR
ASSURER LA GESTION DE
PLUS EN PLUS DE SITES
NATURELS ?

Pilotes de l'atelier :

Dominique Lopez-Pinot

Vincent Santune



### Introduction

• Comment trouver et assurer des financements pour des suivis qui peuvent s'étaler sur plusieurs années dans un contexte où les règles des financeurs sont mouvantes et changeantes selon la politique qu'ils portent et les enveloppes contraintes ?



#### 4 interventions

 Quelques exemples d'études menées sur la plaine alluviale de Tavaria (Propriano, Corse-du-Sud)

#### Romain Fleuriau, Cen Corse

 Une étude obligatoire pour pérenniser les financements du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie

Coraline Domingues, Cen Normandie

- Entre opportunité et adaptation : quelques exemples dans les Hauts de France
   Cédric Vanappelghem, Cen Hauts de France
- Les partenariats en terme d'amélioration des connaissances avec le monde de la chasse

Alain Dindeleux, Cen Rhône-Alpes

### Intervention n°1

 Quelques exemples d'études menées sur la plaine alluviale de Tavaria (Propriano, Corse-du-Sud)

**Romain Fleuriau** 

Cen Corse

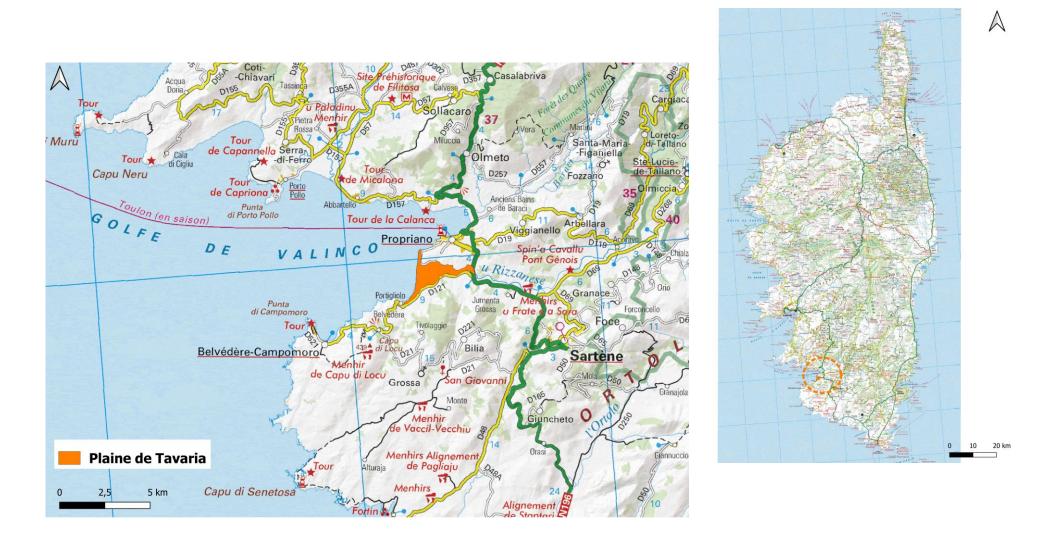


#### Quelques exemples d'études menées sur la plaine alluviale de Tavaria (Propriano, Corse-du-Sud)

- Le site et son contexte
  - Géographique
  - Physique et écologique
  - Juridique
- Evolution des suivis scientifiques et de l'implication du CENC
  - Les 1ers suivis
  - Les suivis initiés dans le cadre de l'animation N2000
  - Evolution des suivis à l'échelle d'une entité géographique "fonctionnelle" (la plaine alluviale)
  - Evolution des suivis et de l'implication financière des partenaires
- 2 exemples de suivis initiés depuis les années 2000 et des partenariats financiers associés
- Situation actuelle



#### Le site : Contexte géographique

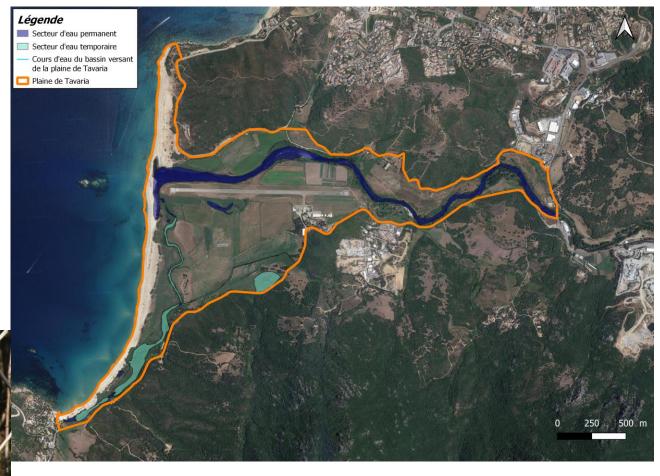


#### Le site : Contexte physique et écologique

- Plaine alluviale
- 6 espèces et 11 habitats d'intérêts communautaires
- 4 espèces PNA (dont 2 visées pour la désignation du site au titre de N2000)
  - Buglosse crépue (Anchusa crispa valincoana)
  - Cistude d'Europe (Emys orbicularis)







#### Le site : Contexte juridique

- Inventaire patrimonial
  - ZNIEFF de type I
- Conventionnel
  - Site N2000
- Réglementaire
  - APPB
- Contractuel et maitrise foncière
  - Propriétés du Conservatoire du Littoral
  - Domaine public maritime
  - Propriétés communales
  - Maitrise d'usage (AOT, convention d'usage)



#### Le site: 1 ers suivis scientifiques, 1 ères mesures de gestion

- Les suivis scientifiques et les opérations de gestion commence véritablement dans les années 1990 dans le cadre des programmes européens:
  - MEDSPA « Inventaire permanent et protection des plantes rares, menacées ou endémiques de la Corse »
  - Life « conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse »
- Le CENC n'intervient que dans le cadre des opérations liées à la gestion (aménagements, renforcement de populations, information)
- Les suivis scientifiques sont assurés par d'autres structures (AGENC, Université de Corse)
- Le site intègre le réseau N2000 en 1996
  - Les Contrats N2000 permettent de poursuivre les opérations de gestion.



Le site : Les suivis scientifiques dans le cadre du DOCOB et de l'animation du site N2000

Dans les années 2000, dans le cadre de la rédaction puis de la mise en œuvre du 1<sup>er</sup> DOCOB (2003):

- le CENC :
  - devient animateur du site N2000 et gestionnaire du site (pour partie)
  - prend en charge, le suivi des espèces patrimoniales ciblées par le DOCOB
    - Suivi annuel de la population d'Anchusa crispa
    - Suivi de la population d'Emys orbicularis
      - Etude de population (CMR) 2002 à 2008
      - Etude aire répartition et habitats fréquentés (ponte, hivernage)
    - Suivi annuel de l'avifaune
      - STOC EPS
      - Suivi de la nidification (guêpier d'Europe, petit gravelot)
    - Recensement des aires occupées par les EEE
      - Trachemys scripta elegans
      - Carpobrotus sp.



PARTENAIRES FINANCIERS (DREAL, OEC)

Le site : Evolution des suivis scientifiques à l'échelle du site en tant qu'entité géographique fonctionnelle (la plaine alluviale)

A partir de 2010, le CENC entreprend un projet de diagnostic écologique de la zone humide de la plaine de Tavaria

- Approfondir les connaissances
  - naturalistes
    - Herpétologie
    - Entomologie
    - Chiroptérologie
    - Avifaune
    - Habitat
  - · Géomorphologique
  - Historique (usages, paysages)
  - Hydrologique (fonctionnement et dynamique)
- Etablir un état de référence de la zone humide (avant la mise en fonction du barrage hydro-électrique du Rizzanese)
- Mieux évaluer les besoins en terme de gestion
- PARTENAIRES FINANCIERS (AERMC, DREAL, OEC, CDL, EDF)















Le site : Evolution/poursuite des suivis scientifiques et de l'implication financière des partenaires

### Après 2015, réduction puis fin de la participation financière de l'AERMC, réduction du budget global alloué au site

- Mis en place des indicateurs RhoMéO
   (5 indicateurs), participation OEC/AERMC dans le cadre de la phase de test et d'adaptation des indicateurs en Corse
- Pérenniser certains suivis initiés dans le cadre du diagnostic écologique de la plaine.
- Inventaires complémentaires (actualisation et projet d'extension du site N2000, STERF, Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse)
- Suivi Anchusa crispa

• PARTENAIRES FINANCIERS (AERMC, DREAL, OEC, FEADER)



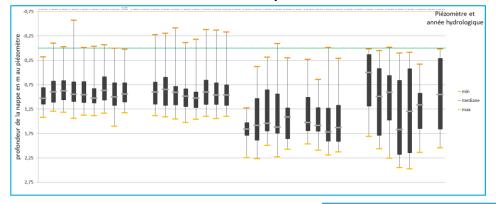
Le site : 2 exemples de suivis initiés depuis les années 2000 et des partenariats financiers associés

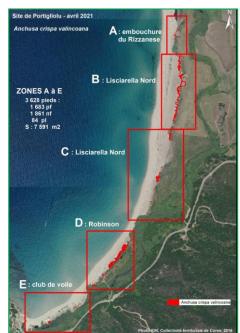
Suivi hydrologique de la plaine de Tavaria (2009 – 2022)

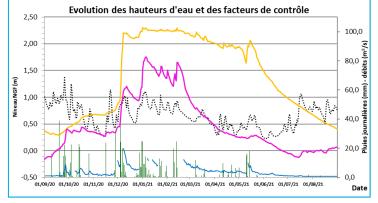
- Mise en place de l'étude (CdL)
- Evolution de l'étude (AERMC, EDF)
- Pérennisation de l'étude (OEC)

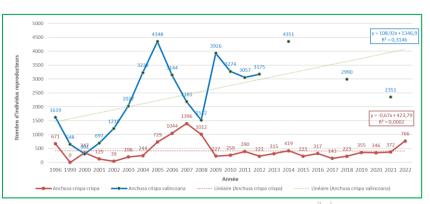
Suivi de la population d'Anchusa crispa (2004 – 2022)

- DREAL et OEC
- FEADER









#### Le site: Situation actuelle

### Evolution des partenariats financiers depuis 2020 et de l'implication du CENC

 Pas de structure animatrice sur le site (2020)

Transfert compétence structure porteuse de l'Etat vers la Collectivité (loi 3DS)

- Financement Etat (DREAL) -> animation PNA Anchusa crispa
- Suivi « historique »
  - Poursuite de(s) étude(s) sur fonds de l'OEC (suivi hydrologique - indicateur RhoMéO)
  - Suivi Anchusa crispa (Fin du FEADER en 2022, quid 2023 ?)



### Intervention n°2

 Une étude obligatoire pour pérenniser les financements du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie

Coraline Domingues
Cen Normandie



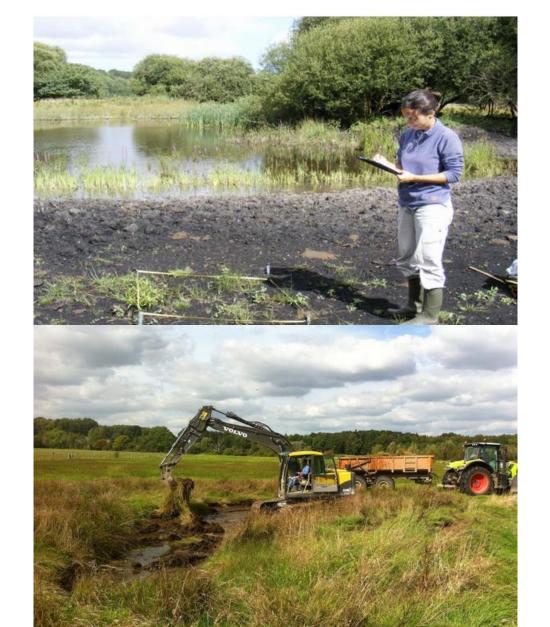
#### Contexte

- <u>Programme Régional d'Actions en faveur des</u> Mares de Normandie, en bref :
  - Depuis 1950, entre 30 et 50% des mares ont disparu en France
  - Les mares subsistant aujourd'hui sont majoritairement abandonnées
  - Les mares :
    - abritent près de 15% d'espèces protégées au niveau national,
    - régulent la ressource en eau en retenant les eaux de ruissellement et en rechargeant les aquifères,
    - améliorent la qualité de l'eau par leur fonction phytoépuratrice,
    - peuvent atténuer les inondations en diminuant le volume des ruissellements lors de fortes précipitations,
    - absorbent le carbone atmosphérique lorsqu'elles sont en eau.
  - Prise de conscience sur la nécessité de protéger ces milieux a émergé auprès de plusieurs acteurs normands
  - → Besoin de coordonner les actions



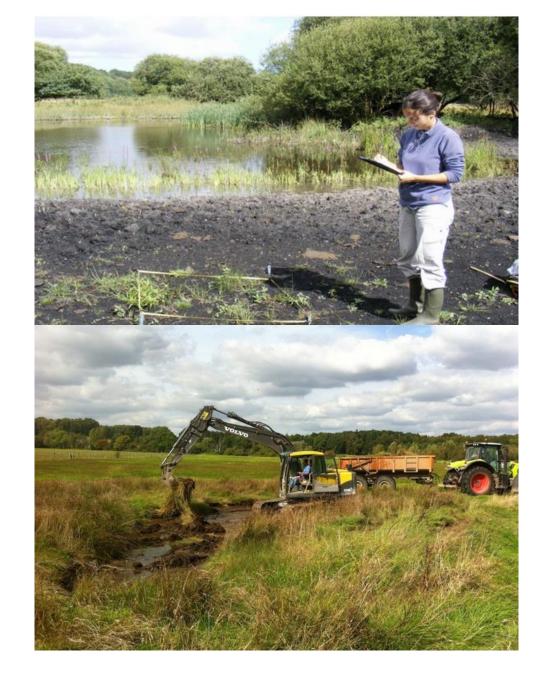
#### Contexte

- Enrayer le processus de dégradation et de disparition des mares :
  - Connaître le nombre, la répartition et l'état des mares en Normandie
  - Améliorer les connaissances sur la diversité et la biodiversité des réseaux de mares
  - Entretenir et restaurer les mares et réseaux de mares
  - Protéger les mares (sensibilisation, formations, mesures réglementaires, etc.)
  - Créer une synergie entre les différents acteurs
- PRAM Normandie financé depuis 2015 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (80%) et la Région Normandie via fonds européens (20%)



#### Contexte

- <u>Enrayer le processus de dégradation et de</u> disparition des mares :
  - Connaître le nombre, la répartition et l'état des mares en Normandie
  - Améliorer les connaissances sur la diversité et la biodiversité des réseaux de mares
  - Entretenir et restaurer les mares et réseaux de mares
  - Protéger les mares (sensibilisation, formations, mesures réglementaires, etc.)
  - Créer une synergie entre les différents acteurs
- PRAM Normandie financé depuis 2015 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (80%) et la Région Normandie - via fonds européens (20%)
- Mais, en 2016, demande d'un élu AESN :
- → Est-ce qu'il vaut mieux financer les travaux de restauration de mares ou des stations d'épuration ?



#### Ultimatum & réflexions associées

• Réalisation d'une étude prouvant que les mares contribuent à l'amélioration de la qualité des masses d'eau OU arrêt du PRAM

#### Ultimatum & réflexions associées

- Réalisation d'une étude prouvant que les mares contribuent à l'amélioration de la qualité des masses d'eau OU arrêt du PRAM
- Comment mesurer le rôle épuratoire des mares ? Les problèmes inhérents à l'entité mare :
  - Milieux stagnants, évolutifs, pouvant s'assécher temporairement
  - La restauration d'une mare est une perturbation
  - Variation des paramètres au cours de la journée et au cours de l'année
  - De nombreux paramètres peuvent influencer la qualité de l'eau des mares
- Définir nos attentes sur la qualité de l'eau des mares
  - Qualité de l'eau suffisante pour l'abreuvement du bétail
  - Qualité de l'eau minimum pour permettre la vie d'organismes aquatiques
  - Les pollutions auxquelles sont exposées les mares sont liées aux activités humaines
  - Les mares recueillent une partie des polluants mais les stockeront elles ou auront-elles un effet épuratoire ?

#### Ultimatum & réflexions associées

 Réalisation d'une étude prouvant que les mares contribuent à l'amélioration de la qualité des masses d'eau OU arrêt du PRAM

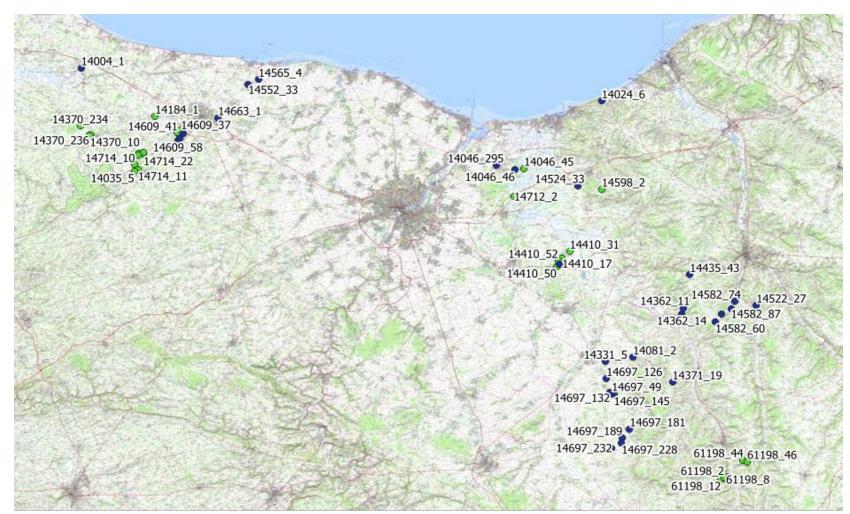
- Comment mesurer le rôle épuratoire des mares ? Les problèmes inhérents à l'entité mare :
  - Milieux stagnants, évolutifs, pouvant s'assécher temporairement
  - La restauration d'une mare est une perturbation
  - Variation des paramètres au cours de la journée et au cours de l'année
  - De nombreux paramètres peuvent influencer la qualité de l'eau des mares
- Définir nos attentes sur la qualité de l'eau des mares
  - Qualité de l'eau suffisante pour l'abreuvement du bétail
  - Qualité de l'eau minimum pour permettre la vie d'organismes aquatiques
  - Les pollutions auxquelles sont exposées les mares sont liées aux activités humaines
  - Les mares recueillent une partie des polluants mais les stockeront elles ou auront-elles un effet épuratoire ?
- Réflexion pour la sélection d'un protocole d'étude avec l'AESN
  - Analyse sur des sites présentant des mares en série qui se déversent les unes dans les autres
  - Faire un avant-après dans des mares restaurées
  - Test des facteurs que l'on suppose influencer la qualité de l'eau

### Réponse apportée

 Montage d'une étude de 5 ans (2017-2021) financée à 80% par l'AESN et 20% par la Région via les fonds européens

#### Echantillon de 60 mares

- 30 restaurées, 30 non restaurées
- Mares de prairie ou de culture
- Mares non connectées au réseau hydrographique
- Choix partiellement aléatoire des mares
- 2 campagnes de prélèvements : printemps / automne
- Analyse en laboratoire : concentrations en nitrates, nitrites, ammonium et phosphates.



#### Résultats

- Variabilité des résultats en fonction de la saison et/ou de l'année.
- Toutes années et saisons confondues, la concentration en nitrites, ammonium et phosphates est significativement plus faible dans les mares restaurées.
- La qualité globale de l'eau des mares (note SEQ-Eau) est meilleure dans les mares restaurées que dans les mares non restaurées.

		Mares non restaurées	Mares restaurées
	Minimum	0.01	0.01
Nitrites (mg/L)  Nitrates (mg/L)  Ammonium (mg/L)  Orthophosphate (mg/L)	es Moyenne	0.055	0.041
	.) Maximum	2.200	3.00
	p-value	0.004**	
	Minimum	0.5	0.5
Nitrat	es <b>Moyenne</b>	2.593	1.757
(mg/	.) Maximum	77.400	24.4
	p-value	0.3363 (non significatif)	
Ammoniun (mg/L)	Minimum	0.01	0.01
	ium Moyenne	1.542	0.672
	g/L) Maximum	26.800	18.226
	p-value	9.655 <sup>e-9</sup> ***	
	Minimum	0.02	0.02
Orthophos	phates Moyenne	1.290	0.576
(mg/	) Maximum	3.76	9.470
	p-value	2.662 <sup>e-05</sup> ***	
	Minimum	29	45
	Moyenne	73.23	80.68
Note SEC	(-eau Maximum	96	96
	p-value	6.684 <sup>e-10</sup> ***	

#### Conclusion

- Le PRAM Normandie et les actions en faveur des mares en général ne sont plus remis en question vis-à-vis de leur contribution à l'amélioration de la qualité des masses d'eau par l'AESN
- L'AESN finance aujourd'hui les actions en faveur des mares en Normandie dès qu'elle a l'assurance de la réalisation de travaux (dont suivis scientifiques et actions de communication) et d'un accompagnement de la structure par le PRAM Normandie





### Intervention n°3

• Entre opportunité et adaptation : quelques exemples dans les Hauts de France

**Cédric Vanappelghem**Cen Hauts de France



# Entre opportunité et adaptation : exemples des Hauts de France

 Financer des actions ponctuelles pour alimenter le long terme

Conservation deux espèces mollusques

Suivi mares

Programme Life

 Développer et financer sur le long terme des suivis scientifiques

Déclinaison adaptation MEO en bassin

Evaluation des actions de gestion

 Conservation de Vertigo moulinsiana et Anisus vorticulus



- Espèces DHFF
- Présence significative sur sites gérés
- Couverture Natura 2000 partielle
- Connaissance « écologie et fonctionnement des populations » méconnues

- Conservation de Vertigo moulinsiana, V.angustior et Anisus vorticulus
- PDRR N-PdC et Picardie (FEADER):



-7.6 – Aide aux études et investissements liés à l'entretien, à la restauration et à la réhabilitation du patrimoine culturel et naturel des villages, des paysages ruraux et des sites à haute valeur naturelle, y compris les aspects socio-économiques, ainsi qu'aux actions de sensibilisation environnementale

- Unités pertinentes de conservation : génétique des populations et modélisation paysagère





Suivi des mares



- « objets » connus
- Suivis centrés espèces
   « phares » : tritons, plantes
- Autres paramètres,
   indicateurs de suivis ?

Suivi des mares





- AMI : Evaluation des mesures Natura 2000 (OFB)

Tester de nouveaux indicateurs

Tester appui sur l'analyse de données (site géré et mais également inter-site)

Financement 72% sur 5 ans (reste à charge 3k€/an)

 Conservation des tourbières

- Comment ça marche vraiment ?
- Suivis centrés biotique (plantes, phyto) mais méconnaissance majeure du fonctionnement
- Quelles réelles potentialités de restauration...?

 Conservation des tourbières





LIFE18NAT/FR/000906

- Life Anthropofens

Pas le centre du programme : l'objectif est la restauration d'habitats cibles

Mais une clef d'entrée pour améliorer la compréhension du fonctionnement et caractériser de nouveaux indicateurs de suivi

- Problématique émergente sur les pollinisateurs
- Quelles sont les espèces présentes
- Comment intégrer les enjeux patrimoniaux, fonctionnelles, etc.
- Comment accroitre
   l'intérêt et la connaissance par tous (pro au grand public)

• Problématique émergente sur les pollinisateurs



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling - Programme SAPOLL

Lancement d'une dynamique de tous les partenaires régionaux

Montée en compétences

-2ncement Interreg (40-





Interred















### Développer et financer sur le long terme des suivis scientifiques

 Déclinaison programme Mheo dans le bassin Artois Picardie

- 6 protocoles inscrits dans le Sandre
- Volonté de l'Agence de décliner
- Axe « évaluation de la gestion » plus qu'indicateur d'état

 Déclinaison programme Mheo dans le bassin Artois Picardie



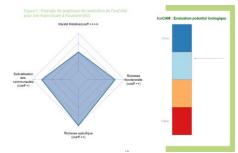
- Programme Bimh Bap

Décliner certains indicateurs pour les développer en région

Inclusion d'autres protocoles utilisés dans notre activité

 Déclinaison programme Mheo dans le bassin Artois Picardie











- Programme Bimh Bap

Décliner certains indicateurs pour les développer en région

Inclusion d'autres protocoles utilisés dans notre activité

Développement de nouveau

- Evaluation des opérations de gestion
- Demande croissante d'évaluation des dépenses publiques
- Volonté d'évaluation de la gestion (plan de gestion...)

 Evaluation des opérations de gestion



 Inclusion des temps de suivis dans les budgets relatif à la gestion de sites

Lien avec le programme Bimh bap, Life anthropofens,

Volonté de transparence dans la dépense de fonds publics

## Conclusions

- Temps dédié à la veille des opportunités, et aux dépôts de projets
- Accepter de perdre du temps (projets non retenus)
- Agilité : recycler des idées, des projets ou des morceaux de projets

### Intervention n°4

Les partenariats en terme d'amélioration des connaissances avec le monde de la chasse

#### Objectifs:

- travailler ensemble pour dégager des pistes communes de suivi des espèces afin d'en assurer leur conservation
- dégager des pistes d'investissements en faveur de la connaissance scientifique avec en particulier l'éco-contribution des chasseurs

Alain Dindeleux Cen Rhône-Alpes



## La Chasse, une organisation très structurée

A partir du droit de chasse du propriétaire, le monde cynégétique se structure en :

- 70.000 associations et sociétés communales
- + associations de chasse spécialisées
- des associations intercommunales
- 90 Fédérations Départementales des Chasseurs
- 13 Fédérations Régionales des Chasseurs
- 1 Fédération Nationale des Chasseurs
- Et même 1 Fédération Européenne des Chasseurs



## Les Fédérations départementales de chasseurs

- Mise en valeur du patrimoine cynégétique
- Protection et gestion de la faune sauvage et de ses habitats
- Défense de la chasse et des chasseurs
- Formation et information
- Prévention et indemnisation des dégâts
- Élaboration SDGC
- Organisation formation du permis de chasser et validation
- Peuvent avoir des agents assermentés
- Elles conduisent des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apportent un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elles contribuent financièrement au fonds mentionné à l'article L. 421-14, pour un montant qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.



### L'éco-contribution des chasseurs

A l'initiative de la FNC, la loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ce fonds est abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité.

Le dispositif d'éco-contribution prévoit que, lors de la validation du permis de chasser, chaque chasseur contribue à hauteur de 5€ avec un complément de l'État de 10€ afin de financer des actions concrètes en faveur de la biodiversité : plantation de haies, restauration de milieux forestiers, de milieux humides, entretien des habitats pour la faune sauvage, etc...

C'est un total de près de **15 millions d'euros par an** qui sera consacré à la biodiversité grâce aux actions des chasseurs par l'intermédiaire de **projets déposés par les fédérations auprès de l'OFB**.

Chaque FDC souhaitant déposer un dossier auprès de l'OFB le fait transiter par sa fédération régionale.



### L'éco-contribution des chasseurs

Le 21 octobre 2019, la FNC a déposé auprès de l'OFB une première vague de projets éligibles au programme d'écocontribution pour le compte du réseau fédéral.

45 projets portés par les fédérations régionales des chasseurs ont été retenus le 26 novembre pour un montant total de 3,8 M d'euros consacrés à la biodiversité : 40% des projets concernent la préservation des habitats et 31% des fonds sont consacrés à la connaissance des populations et des espèces.

Courant janvier 2020, l'ensemble des fédérations, y compris celles de l'Outre-Mer, ont préparé la seconde vague de projets à déposer.

Au total: 211 projets retenus par l'OFB représentant 15 M d'euros



### L'éco-contribution des chasseurs

Source : <u>site de la FNC</u>

#### **Quelques exemples:**

- Bourgogne-Franche-Comté Limiter la mortalité de la faune sauvage pendant les fauches des prairies avec différentes techniques et technologies

#### - Nièvre

Création, restauration de mares et de zones humides afin d'améliorer la capacité d'accueil pour la biodiversité des territoires nivernais

#### Corse

Aménagements expérimentaux en faveur de la biodiversité: ouverture du milieu en mosaïque, tout en préservant des zones de végétation afin de laisser des abris et des sites de nidification à la petite faune.







#### Bases de l'écocontribution chasse

- Loi du 24 juillet 2019 portant création de l'OFB modifiant les articles <u>L.421-5</u> du Code de l'environnement pour les FDC et <u>L.421-14</u> pour la FNC
- Convention-cadre AFB-FNC relative à la mise en œuvre du soutien financier de l'AFB pour la biodiversité au profit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité coordonnées par la FNC (signée le 25 octobre 2019)









### Principes de l'écocontribution



FNC = mandataire des maîtres d'ouvrage des actions financées et seule interlocutrice de l'OFB



#### 5 thèmes de travail



#### 1. Réseau associatif

√ initiatives/bénévolat

#### 2. Espaces

- √ actions de conservation/réhabilitation
- ✓ maintien des équilibres et maîtrise des pressions sur la biodiversité
- √ labellisation « territoires de faune sauvage »

#### 3. Espèces

- ✓ PNA/programmes de conservation
- √ réintroduction ou réhabilitation d'espèces
- √ intégration de la biodiversité dans les documents de gestion

#### 4. Connaissance

- √ connaissances espèces/milieux/impacts
- √ réseaux nationaux d'observation (et améliorer données/valorisation/partage)

#### 5. Communication

✓ sensibilisation, EEDD, formation et information/communication







### Le cadre d'évaluation des projets

Initiée au printemps 2020, et finalisée à la suite d'une réunion de travail réunissant des membres de la CDI de l'OFB le 29 septembre 2020, la procédure d'évaluation des projets soumis par la FNC au financement de l'OFB se déroule sur un laps de temps de 3,5 mois soit 15 semaines.

Elle repose sur une grille unique d'analyse des projets et des agents référents dans les directions nationales et régionales, jusque dans les SD.

Elle donne lieu à la production de 2 documents en plus de la fiche de présentation en CDI :

- Un avis rendu par l'OFB sur tous les projets soumis, transmis à la FNC;
- Un rapport d'évaluation, destiné aux membres de la CDI.

#### Ecocontribution

#### Ecocontribution

Commission des interventions du 2 mars 2021

Synthèse des avis de l'OFB par rapport aux 130 projets présentés par la FNC lors de la vague 3 de la saison 2020/2021

Comité interne du 31/03/2021

Note du 09/04/2021

Compte-rendu d'instruction de la vague 2 de la saison 2020/2021







## Les thématiques le plus fréquemment traitées par les projets financés dans le cadre de l'EcoContribution sont :

- L'EEDD, Ekolien et la sensibilisation du grand public
- L'aménagement des espaces agricoles, haies, CIFF
- La gestion et la préservation des zones humides
- Les travaux sur des espèces cynégétiques à enjeux (galliformes de montagne et espèces parapluie)
- La TVB et les infrastructures de transport
- Les réseaux historiques de suivi de la faune sauvage
- L'équilibre agro-sylvo-cynégétique et les indicateurs de changement écologique (ICE)
- Les espèces et espaces protégés
- Les données et inventaires naturalistes
- Les projets de recherche sur la faune sauvage

## Typologie des projets éligibles source : OFB

- 1. Les actions soutenues dans le cadre de la présente convention-cadre ont comme finalité explicite la préservation et la reconquête de la biodiversité. Elles ont vocation à mobiliser le réseau fédéral, à encourager et soutenir le bénévolat et en assurer la valorisation auprès des différents publics. Elles s'inscrivent dans les axes suivants: Opérations de conservation, gestion et de restauration d'espèces, d'habitats d'espèces et d'écosystèmes, animation territoriale, contribuant notamment à mettre en œuvre des plans nationaux d'action, à renforcer les continuités écologiques, à préserver l'équilibre entre la faune sauvage et les écosystèmes naturels et semi-naturels et à limiter les pressions sur la biodiversité.
  - études préalables et avant-projets (dont plans de gestion)
  - suivis scientifiques préalables, en cours de projets et suivis scientifiques d'évaluation ex post
  - 1.3. travaux de génie écologique
  - actions de conservation, de gestion et de restauration d'habitats, d'espèces et d'écosystèmes, y compris plans de gestion
  - 1.5. travaux expérimentaux pour tester de nouvelles approches de restauration et gestion des milieux, par exemple en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou d'évolution des pratiques agricoles
  - 1.6. sécurisation foncière et dans le temps des opérations de gestion et de restauration, notamment mise en place d'obligations réelles environnementales et autres formes de contractualisations, à l'exclusion de l'acquisition foncière.

## Typologie des projets éligibles source : OFB

- Acquisition de connaissances pour la préservation de la faune sauvage et de la biodiversité, le cas échéant en lien avec les programmes et réseaux existants<sup>1</sup>
  - suivis scientifiques pour la mise en œuvre de démarches de gestion durable des habitats et des espèces
  - 2.2. acquisition de connaissances sur les espèces et écosystèmes et leur état de santé.
  - contribution à la structuration, la diffusion et la bancarisation des données dans le cadre du Système d'information sur la biodiversité
- 3. Projets permettant de déployer dans les territoires des cadres nationaux et référentiels
  - 3.1. mise en œuvre de solutions type Agrifaune
  - 3.2. contribution aux réseaux de sites de démonstration de restauration
  - 3.3. déploiement du label « territoires de faune sauvage »
  - 3.4. actions de restauration des continuités écologiques (type démarche Ekosentia)
  - actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement vers le public dans le cadre de la démarche Ekolien
  - 3.6. autres opérations collectives portées par la FNC, avec un référentiel validé par l'OFB
- 4. Projets renforçant la prise en compte de la biodiversité par le monde de la chasse
  - 4.1. intégration des enjeux de biodiversité dans les documents de gestion cynégétique
  - 4.2. sensibilisation des chasseurs aux enjeux de biodiversité
  - 4.3. projets permettant d'accompagner la fin de l'usage du plomb

### Les attentes de l'OFB sur l'éco contribution

**Partenariat:** les projets doivent s'inscrire dans les dynamiques territoriales existantes par le développement de partenariats avec les collectivités, des scientifiques, des associations de protection de la nature, EEDD...

**Pour les projets de gestion et aménagement d'espace naturel :** élaboration d'un plan de gestion (CT n°88)

**Pour les suivis et inventaires naturalistes:** protocoles nationaux reconnus, attention particulière sur les espèces patrimoniales, données reversées au SI biodiversité

Pour les opérations de restauration et ouverture de milieux: état des lieux et cartographie des habitats, activités pérennes pour l'entretien

Pour les projets de gestion durable des milieux forestiers et l'équilibre sylvocynégétique: indicateurs de changement écologique (abondance, performance, pression sur la flore), intégration des acteurs du monde forestier



## Synthèse

• Avec PowerPoint, vous pouvez créer des présentations et partager votre travail avec d'autres personnes, où qu'elles soient. Tapez ici le texte souhaité pour commencer. Vous pouvez également ajouter des images, des dessins et des vidéos sur ce modèle. Enregistrez sur OneDrive, puis accédez à vos présentations à partir de votre ordinateur, tablette ou téléphone.

